

Les allergies alimentaires à l'école

Par Dominique Seigneur
Allergies Québec



La rentrée scolaire, ce passage obligé annuel que l'on associe à la fin des vacances d'été, au retour à la routine et à la discipline, peut représenter un vrai casse-tête pour bien des familles. La situation est d'autant plus préoccupante pour les parents d'enfants allergiques.

Les allergies alimentaires touchent 6 à 8 % des enfants. De ce fait, des dizaines de milliers d'élèves québécois vivent avec des allergies alimentaires et sont à risque d'anaphylaxie. Il s'agit d'un enjeu de santé publique important puisque l'anaphylaxie est une réaction allergique grave qui, en l'absence de traitement immédiat, peut être fatale.

Comment préparer la rentrée d'un enfant ayant des besoins particuliers pour en assurer sa sécurité ?

Afin de vous mettre en contexte, sachez qu'il n'existe actuellement aucune réglementation quant à la gestion des allergies alimentaires au Québec. Bien qu'il y ait certaines tendances répandues, il n'y a pas d'obligation ou de standardisation.



Allergies Québec travaille à l'élaboration d'un protocole uniforme de gestion des allergies dans les écoles québécoises. À l'heure actuelle, une dizaine d'écoles participent à un projet pilote d'encadrement des enfants allergiques et appliquent un encadrement standardisé afin de recevoir adéquatement les enfants allergiques.

Voici quelques indications permettant aux parents d'organiser la rentrée de leur enfant allergique ou d'assurer une transition de niveau sécuritaire.

Avant la rentrée scolaire

- Assurez-vous de prendre rendez-vous à l'avance afin de rencontrer la direction de l'école et du service de garde afin d'aborder la situation qui concerne votre enfant.
- Lors des inscriptions, informez le personnel de la condition de santé de votre enfant.
- Informez-vous sur les mesures mises en place par l'établissement scolaire en lien avec la gestion des allergies. Par exemple : où sont entreposés les auto-injecteurs d'adrénaline.
- Fournissez une fiche d'identification avec un plan d'urgence signé par le médecin de votre enfant. Ce plan devrait indiquer les allergies de votre enfant ainsi que la marche à suivre en cas de réaction. Cette fiche devrait aussi inclure la photo de votre enfant ainsi que les numéros d'urgence pour vous contacter au besoin.

Lors de la rentrée scolaire

- Organisez une rencontre avec l'enseignant de votre enfant pour l'informer de la situation. Si vous êtes à l'aise, vous pourriez lui apporter un auto-injecteur périmé ainsi qu'une orange afin de lui faire pratiquer l'injection. Le fait de poser ce geste une première fois lors d'une situation non urgente peut être très rassurant pour certains.
- Au premier cycle, l'enseignant doit redoubler de prudence, notamment lors du service des collations, pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'éclaboussures ou d'échanges d'aliments entre les enfants.
- Abordez avec l'enseignant l'importance de vous informer des activités scolaires spéciales (anniversaires, journées thématiques, sorties à l'extérieur) afin que vous puissiez toujours prévoir une alternative convenant à votre enfant.
- Dans certains cas, on offre à l'enfant allergique un moment afin d'expliquer sa situation aux autres élèves. Discutez avec votre enfant de son aisance face à une telle présentation et, au besoin, fournissez-lui un livre d'histoire expliquant les allergies alimentaires. On en retrouve quelques-uns dans les librairies.
- L'âge scolaire est généralement un bon moment pour que l'enfant puisse porter lui-même son auto-injecteur. Plusieurs étuis conçus à cet effet sont disponibles sur le marché. Le port d'un bracelet d'identification des allergènes est aussi fortement recommandé.
- Assurez-vous aussi de fournir au personnel scolaire un auto-injecteur qui sera entreposé à un endroit accessible en tout temps, en cas d'urgence.
- Il est important de préparer votre enfant en vous assurant qu'il comprenne bien l'importance de consommer uniquement la nourriture que vous avez préparé pour lui. Il doit aussi savoir reconnaître les aliments qui sont dangereux pour lui. Vous devez le sensibiliser sur l'importance d'aviser son enseignant ou tout autre membre du personnel s'il ressent des symptômes d'allergie.

Enfin, n'oubliez pas de faire confiance à votre enfant. En lui offrant des outils assurant sa propre sécurité, vous lui fournirez des bases solides pour la vie. ■

Allergies
Québec

Pour nous rejoindre :

500, rue Beaudoin, Montréal

Tél. : 514-990-2575

1 800 990-2575

www.allergiesquebec.ca

